

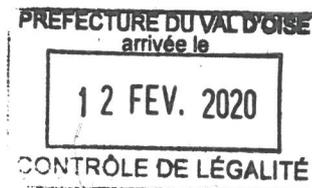


## E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2020 – 02 du 07 février 2020

**Objet : Vote de la décision modificative n°1 du Budget Annexe de l'exercice 2019**

L'an deux mille vingt, le 07 février, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 03 février 2020.

**Etaient présents :****Membres élus des Collectivités :**

Conseillers Départementaux : Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public, Agnès Rafaitin

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Représentant la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Alain Schmit

**Représentant de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Marie-Cécile Courtois****Personnalités qualifiées :**

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Annick Aubert, Gérard Maury

Personnalité qualifiée nommée par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Michel Chialvo

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Francis Kohn

**Représentants du personnel :** Sophie Fournial, titulaire  
Cyril Rasse, Suppléant**Absents excusés ayant donné un pouvoir :** aucun pouvoir**Absents excusés :****Membres élus des Collectivités :**

Conseillers Départementaux : Jean-Pierre Muller, Alexandre Pueyo, Sophie Borgeon, Jeanne Docteur

**Représentant de l'Etat : DRAC : Laurent Roturier****Personnalités qualifiées :**

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Cédric Lemagnent

Personnalité qualifiée nommée par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Marie-Agnès Lanthier

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 13

**Etaient également présentes :**

- Isabelle Lhomel, Responsable de l'Atelier de Restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie, Chargée de Mission Patrimoine, Direction de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Marie-Laure Atger, Directrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Edith Couderc, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, Assistante de Direction de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

**CONSIDERANT,**

- Une erreur effectuée au budget supplémentaire : la reprise de résultat antérieur cumulé à hauteur de 5.208,06 € au lieu de 34.720,36 €
- La nécessité de corriger cette erreur
- Qu'en conséquence le résultat prévisionnel de l'exercice 2019 est en suréquilibre de 29.512,30 €

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

**VU** le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

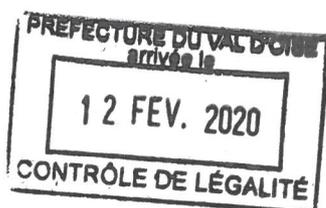
**VU** les statuts de l'E.P.C.C.,

**Après en avoir délibéré, approuve la décision modificative n°1 du budget annexe de l'exercice 2019.**

Abstentions :

Votes contre :

Votes pour : 13



Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Le Président de l'E.P.C.C.  
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le